

Donnerstag (Nachmittag), 23. März 2017

Polizei- und Militärdirektion

40 2016.POM.201 Kreditgeschäft GR

Beiträge aus dem Lotteriefonds und dem Kulturförderungsfonds an die Renovation des Theaters Palace in Biel

Ursula Zybach, Spiez (SP), Vizepräsidentin. Wir kommen zu Traktandum 40. Das ist ebenfalls ein Kreditgeschäft. Wir führen wiederum eine reduzierte Debatte. Kommissionssprecher ist Grossrat Klopfenstein.

Etienne Klopfenstein, Corgémont (SVP), Kommissionssprecher der SiK. Permettez-moi de commencer par un bref historique. Dans les années 2006–2007, les cantons de Berne et du Jura ont envisagé de mettre sur pied un projet interjurassien et de créer un centre d'expression des arts de la scène sous le nom de CREA. La construction d'une salle était prévue à Delémont. Le projet a été abandonné par le Conseil-exécutif en 2010 pour des raisons financières. Ce gigantesque projet qui prévoyait un investissement de plus de 30 millions de francs, paraissait financièrement insupportable. A cela, il fallait encore ajouter les frais annuels induits de 1,5 million de francs pour les deux sites de Delémont et de Bévillard. Par la suite, le projet ARS, réseau des arts de la scène, mieux adapté à nos besoins, a été développé. En 2013, un expert reconnu en matière d'action et de pratique culturelle, a été mandaté pour présenter ce projet. Ce dernier a dû penser à un projet de mise en réseau artistique et administratif, mais aussi de mettre en lien le théâtre Palace à Bienne avec le futur théâtre du Jura à Delémont. Donc, sur le plan artistique, structurel et financier, les conclusions de l'expert ont mis en avant plusieurs pistes de travail. C'est la proposition dite extra-institutionnelle qui a convaincu par la structure reposant sur des forces multiples et diverses, réunies au sein du «Forum interjurassien de la culture».

Le 24 novembre 2015, le Grand Conseil a accepté un soutien annuel de 550 000 francs pour une période de quatre ans prélevés sur l'enveloppe de la culture du Conseil du Jura bernois. La mise en œuvre de cette «transjurane de la culture» a été confiée au «Forum interjurassien de la culture». Pour que cette institution puisse fonctionner, elle a besoin d'une véritable salle de spectacle. Le théâtre Palace à Bienne, autrefois propriété d'une société anonyme, composé de la ville de Bienne et des communes avoisinantes, est depuis 2010 propriété de la ville de Bienne. Depuis 1997, le théâtre Palace avait une double fonction: d'un côté, c'était un cinéma, et de l'autre côté, c'était une salle de spectacle, de théâtre lyrique, et de théâtre parlé. La partie cinéma a été abandonnée en 2014. Depuis lors, le Palace est exclusivement utilisé pour des spectacles des arts de la scène. Le Palace peut accueillir 525 personnes. En juin 2016, la ville de Bienne a accepté la rénovation du théâtre Palace avec plus de 62 pourcent de oui pour un montant de 2,9 millions de francs. Coût total de l'investissement: 6 000 000 de francs. Le Fonds de loterie est sollicité pour un montant de 1 177 000 de francs. Un crédit du Fonds d'encouragement des activités culturelles est aussi demandé, ceci à cause de la spécificité du projet qui a une dimension liée au bilinguisme. Le montant demandé est de 390 000 francs. Au total, cela représente 1 567 000 francs, ou 40 pourcent des frais qui peuvent être pris en compte par le Fonds de loterie. Le financement du solde sera pris en charge par des tiers.

Pour les activités culturelles du Jura bernois, des romands de Bienne et des francophones de tout le canton de Berne, cette rénovation est importante. Depuis plus de 16 ans, il n'y a plus eu de rénovations, d'où la nécessité d'entreprendre des travaux rapidement. La Commission de la sécurité lors de sa séance a accepté le soutien au Palace de Bienne par neuf voix et sept abstentions. Ce qui

avait gêné certains membres de la commission, c'était le caractère exceptionnel du financement par deux fonds différents. La loi sur les fonds prévoit cette possibilité, mais à titre tout à fait exceptionnel. Merci pour votre soutien.

Ursula Zybach, Spiez (SP), Vizepräsidentin. Nun könnten sich eigentlich die Fraktionen anmelden, ich sehe aber keine. Möchte der Regierungsrat noch etwas sagen? Habe ich irgendjemanden übersehen? – Das scheint nicht der Fall zu sein. Dann kommen wir direkt zur Abstimmung über Traktandum 40. Wer diesen Kreditantrag annimmt, stimmt ja, wer ihn ablehnt, stimmt nein.

Abstimmung

Der Grosse Rat beschliesst:

Annahme

Ja	138
----	-----

Nein	0
------	---

Enthalten	4
-----------	---

Ursula Zybach, Spiez (SP), Vizepräsidentin. Sie haben das Kreditgeschäft angenommen.